



CONTACT

MFR SAINT PROJET

Rue de la Bellonne – St Projet
16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANG.
Tel : **05 45 62 00 33**
mfr.st-projet@mfr.asso.fr

SIRET : 781 256 748 00026
N° Activité : 75 1601 067 16

Le CFA-MFR de Saint-Projet est un établissement privé associatif de l'économie sociale et solidaire, sous contrat d'association avec le Ministère de l'Agriculture.

 st-projet16.mfr.fr

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Formation pour Adultes

LE DISPOSITIF

La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet, à toute personne engagée dans la vie active, d'obtenir une certification professionnelle par la validation de son expérience acquise dans le cadre d'une activité professionnelle et/ou extra-professionnelle.

La VAE permet d'obtenir :

- un diplôme ou titre professionnel national délivré par l'État ;
- un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur ;
- un titre délivré par un organisme de formation ou une chambre consulaire ;
- un certificat de qualification professionnelle créé par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi (CPNE) d'une branche professionnelle.

Ces certifications doivent être inscrites au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

La VAE : faites reconnaître votre expérience

Grâce au dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience, obtenez une certification officielle reconnue.

PUBLIC CONCERNÉ , CONDITIONS D'ACCÈS, PRÉREQUIS

Toute personne, sans condition d'âge, ayant une expérience professionnelle, d'au moins une année à temps complet (ou 1607 heures), peut faire reconnaître ses compétences professionnelles par l'obtention d'un titre, d'un diplôme ou d'un certificat de qualification.

Condition d'accès : avoir obtenu la recevabilité du Ministère de référence

Délai d'accès : inférieur à 1 mois



La MFR dispose d'un référent handicap : **Jérémi RICHER**
Consultez-le pour adapter votre parcours.
Mail : jeremi.richer@mfr.asso.fr / Tel **05 45 62 00 33**

MÉDICO SOCIAL

SERVICES À LA PERSONNE



VAE

La MFR de Saint Projet est en capacité d'accompagner les VAE des domaines services aux personnes et médico-social. Le candidat ayant à mettre en relation le contenu de son expérience avec celui du référentiel de la certification engagée.

0%	50%
OBTENTION TOTALE	OBTENTION PARTIELLE
INDICATEURS 2021	



TAUX DE
SATISFACTION

100%

2021

PROCHAINES DATES

Accès possible toute l'année, délai maximum 1 mois.

LIEU

MFR Saint Projet – La Rochefoucauld en Angoumois

DURÉE

Maximum 24 heures d'accompagnement en présentiel ou en distanciel.

 st-projet16.mfr.fr

Sous réserve de modification V160523



MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
A SAINT PROJET

L'ACCOMPAGNEMENT VAE DE LA MFR

Toute personne s'engageant dans une démarche VAE a la liberté de choisir l'organisme qui peut l'accompagner dans cette démarche.

L'accompagnement VAE se déroule :

- majoritairement en entretien individuel
- sur un rythme défini entre l'accompagné et l'accompagnateur en fonction de leurs disponibilités respectives
- sur une durée déterminée au démarrage de l'accompagnement dans un maximum de 24h

Au cours d'un premier entretien individuel de présentation, votre référent à la MFR vous propose un accompagnement en plusieurs étapes :

PHASE D'ACCOMPAGNEMENT

- Présentation des attendus du dossier de validation et du rôle de chacun
- Décodage du référentiel professionnel visé par la VAE
- Aide au choix des activités et tâches à décrire
- Accompagnement à la rédaction du dossier

PHASE DE PRÉPARATION À L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

- Explicitation des objectifs de l'entretien
- Mise en situation de soutenance

PHASE D'ENTRETIEN POST-JURY

- Interprétation de la décision du jury
- Analyse des préconisations faites par le jury
- Construction d'un plan d'action pour atteindre la totalité de la certification visée



ÉCOUTE



RESPECT



OUVERTURE



RÉUSSITE

TARIFS : À PARTIR DE 65 EUROS / HEURE

Financement de l'accompagnement en fonction de la situation administrative du candidat :

- CPF
- Région Nouvelle Aquitaine
- Employeurs
- OPCO
- Pôle Emploi

